

# CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

#94

JANV. 2026

## BONNE ANNÉE 2026 !



BILAN ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL ET  
PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE 2021-2025 :

**LES EFFORTS  
COLLECTIFS PORTENT  
LEURS FRUITS !**

PAGES 6 À 8

### 4 ACTUALITÉS

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES 2026 :  
À VOS BULLETINS !

### 5 SOLIDARITÉS

ÉDITION 2026 DES  
PERMANENCES  
NUMÉRIQUES GRATUITES À  
CORENC

### 12 BIEN VIVRE ENSEMBLE

RETOUR SUR L'ANIMATION  
DE NOËL ET L'INAUGURATION  
DE LA PLACE CHARLES-DE-  
GAULLE

VILLE DE  
CORENC



## ÉDITORIAL

Jusqu'aux élections municipales (mars 2026) le portrait du maire ne figurera plus.

CHÈRES CORENÇAISES,  
CHERS CORENÇAIS,

**A** l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, de vous adresser nos vœux les plus sincères de santé, de sérénité et d'épanouissement personnel. Que 2026 soit une année d'espoir et de réussites collectives, nourrie par les valeurs qui font la force de notre commune : la solidarité, le développement durable et le respect de notre cadre de vie exceptionnel. Corenc poursuit son engagement résolu en faveur du développement durable. Le dossier thématique de ce numéro vous invite à découvrir les projets déployés dans le cadre de la transition énergétique : la pose de panneaux photovoltaïques sur certains de nos bâtiments publics, la modernisation de notre éclairage ou encore la rénovation énergétique progressive de nos écoles et équipements municipaux. Ces actions répondent à une double ambition : réduire notre empreinte carbone

**JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN**  
Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

**ATTENTION !**  
**CHANGEMENT DE DATE :**  
**VŒUX DU MAIRE**  
**À LA POPULATION**  
**LUNDI 12 JANVIER**  
**À 18H30 SALLE MURE-**  
**RAVAUD.**



## INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
- Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS  
AVEC LE MAIRE :

Téléphone : 04 76 18 50 00  
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

## NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17  
Police municipale : 04 76 18 50 10  
Urgence santé : 15  
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

## ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

## NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :  
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00  
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10  
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,  
Degoué Marine : 04 76 90 21 28  
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65  
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38  
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18



Suivez l'actualité locale de Corenc grâce à l'application illiwap.  
Scannez le QR code pour télécharger l'application.



Choisissez la « station » Mairie de Corenc et recevez les notifications importantes.

## AGENDA

**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION**  
Lundi 12 janvier 2026 à 18h30  
Salle Mure-Ravaud.

**RESTITUTION DU CORENC PROJET JEUNE : « RETOUR SUR SURVEILLANCE DES FEUX DE FORÊTS DANS L'HÉRAULT »**  
Samedi 17 janvier de 10h à 12h  
Bibliothèque municipale.

**PERMANENCE NUMÉRIQUE**  
Jeudi 22 janvier 14h00 à 17h00  
Mairie.

**LES LECTURES D'ARCHIMÈDE : « RATS DES VILLES ET RATS DES CHAMPS »**  
Mercredi 21 janvier de 10h00 à 11h00  
Bibliothèque municipale.

**CLUB MANGA : LANCEMENT DU DÉFI-LECTURE**  
Vendredi 23 janvier de 17h30 à 19h00  
Bibliothèque municipale.

**CULTURE ET PATRIMOINE EXPOSITION DU 22 AU 31 JANVIER**  
Vernissage le jeudi 22 janvier à 18h30  
Salons de la mairie.  
Permanences les samedis 24 et 31 janvier 2026.

**« DEVINE QUI VIENT DÎNER ? CHEZ VOUS PEUT-ÊTRE ? »**  
Samedi 24 janvier  
Dans les salons de la mairie.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Lundi 2 février à 19h00  
Salle du Conseil.

## INFORMATION

## AVEC L'APPLICATION ILLIWAP, illiwap RECEVEZ DES NOTIFICATIONS DE LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL !

L'application est déployée à Corenc pour renforcer le lien entre la mairie et ses habitants. Elle compte aujourd'hui plus de 300 abonnés.

Illiwap permet à la commune de diffuser en temps réel des événements, informations, des vigilances et des alertes directement sur le smartphone des Corençais, sans que les habitants aient besoin d'ouvrir l'application. La mairie y publie par exemple des infos sur les services municipaux, l'agenda, les animations, les travaux ou encore les fermetures de routes.



## Une application simple et gratuite

L'application est 100% gratuite, sans inscription, sans publicité, et ne collecte pas de données personnelles nominatives, ce qui garantit un usage anonyme et respectueux de la vie privée. Il suffit

## SPORT

## ASSOCIATION ALPHA SPORT EVENT : 5 DOSSARDS À GAGNER POUR LE TRAIL DU GRÉSIVAUDAN 2026

La 5<sup>e</sup> édition du trail du Grésivaudan aura lieu le dimanche 22 février 2026 et proposera des parcours différents.



Un format 30km/1600D+ en solo ou en relais à 2 ou à 3 et un format « Bastille Express » de 5,4 km/270D+. Avec ses 850 participants en 2025 et la victoire de Vincent Bouillard, vainqueur quelques mois plus tard de l'UTMB (Ultra Trail du Mont-Blanc), le Trail du Grésivaudan est de plus en plus médiatisé. C'est aussi une course appréciée pour sa convivialité. Le niveau des athlètes internationaux ne cesse d'augmenter, et la course détient déjà les labels ITRA et UTMB, ce qui se fait de mieux en France à l'heure actuelle ! Le grand parcours passera par les hauteurs de Corenc et, à ce titre, l'organisateur de la course offre 5 dossards aux Corençais. Pour tenter de gagner un de ces dossards (valable sur tous les formats), il vous suffit d'envoyer un message à **lemaire@ville-corenc.fr** au plus tard le dimanche 1er février 2026 à 17h en précisant : nom, prénom, âge, adresse et le format de course souhaité. **À noter :** il faut avoir 21 ans pour pouvoir participer à la course 30 km solo. Le tirage au sort, exclusivement réservé aux Corençais, aura lieu le 2 février à 10h et les heureux gagnants seront informés le jour même.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## LES LECTURES D'ARCHIMÈDE « RATS DES VILLES ET RATS DES CHAMPS »

**Mercredi 21 janvier de 10h00 à 11h00**  
Archimède est un habitant des campagnes. Mais il a plein d'amis qui habitent en ville. Découvrez ces deux mondes si différents à travers une sélection d'histoires choisies par votre hibou préféré.

## LE CLUB MANGA LANCEMENT DU DÉFI-LECTURE

**Vendredi 23 janvier de 17h30 à 19h00**  
15 mangas, 15 premiers tomes de séries ou « one-shots ». Certains viennent d'être achetés par la bibliothèque, d'autres y sont présents depuis des années. Les participants auront 3 mois pour en lire le maximum avant de répondre, en avril, à un questionnaire détaillé. De nombreux mangas à gagner à la clé !

## DE NOUVELLES ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE ?

La bibliothèque a à cœur de proposer de nouvelles animations à ses usagers. Aidez vos bibliothécaires à mettre en place une activité (ou plus) en répondant à un rapide sondage en scannant ce QR Code avec votre Smartphone. Nous comptons sur vous !





## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

### ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : À VOS BULLETINS !

Les élections municipales approchent à grands pas. Notez dans vos calendriers la date du dimanche 15 mars 2026 (premier tour) et la date du dimanche 22 mars 2026 (en cas de second tour).



Ces élections, qui ont lieu tous les six ans, vous permettent de désigner les élus locaux.

#### Date limite d'inscription sur les listes électorales :

Inscription en ligne (service-public.fr) :  
**mercredi 4 février 2026**  
 Inscription papier :  
**vendredi 6 février 2026**  
 (Dépôt pendant les horaires d'ouverture de la mairie cf. p.2).

#### Comment vérifier votre inscription ?

- Rendez-vous sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)
- Cliquez sur l'onglet : « Démarches et outils »
- Cherchez la section : « Vérifier votre inscription sur les listes électorales ».
- Identifiez-vous avec : FranceConnect
- Remplissez le formulaire : « Vous devrez fournir votre commune de vote »
- Vérifiez le résultat.

**i** En cas de difficulté, ou pour toutes questions, merci de bien vouloir prendre contact avec le service Vie Quotidienne au 04 76 18 50 06



## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### SPECTACLE DE NOËL DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE CORENC

Cette année, Jean-Damien Mermilliod-Blondin et le conseil municipal ont offert aux enfants des écoles publiques de Corenc un beau moment de fête et de partage à l'occasion de Noël.

Les élèves de l'école primaire André-Moch (Corenc Village), de l'école élémentaire Montfleury et de l'école maternelle Montfleury ont ainsi pu assister à un concert de la compagnie Méli Mômes, intitulé « Et pis c'est tout ! ». Débordant d'humour, d'espèglerie, de poésie et de tendresse, *Et pis c'est tout !* invite petits et grands à plonger dans un univers déjanté et captivant, où l'imaginaire n'a aucune limite. Un spectacle joyeux et chaleureux qui a su émerveiller les enfants et marquer ce temps fort de fin d'année.



## SOLIDARITÉS

### RETOUR SUR LE REPAS DES AÎNÉS, DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 2025

Le traditionnel repas de Noël des aînés a rassemblé 156 participants à la salle Mure-Ravaud, dont les résidents de l'EHPAD La Providence, pour un moment festif et convivial organisé par le CCAS de la Ville de Corenc.

Monsieur le Maire a ouvert la journée en adressant une pensée particulière à Isabelle Coste, Vice-Présidente du CCAS, absente pour raisons de santé. Il a salué son engagement et son dévouement sans faille au service de tous les Corençais. Les convives ont ensuite profité d'un apéritif musical, interprété par la chorale Pas\*Sages. Les chansons, « Sing, Sing, Sing » et « L'Hymne à l'amour », ont fait chanter, sourire et rêver tous les participants. Une borne photo a permis à chacun de

repartir avec un souvenir de cette journée et de ce délicieux moment partagé. Cette belle journée mettant à l'honneur « le bien vivre-ensemble » n'aurait pas été possible sans l'énergie de l'équipe du CCAS, des services techniques de la Ville, du service Réussite Éducative, des agents mobilisés et des nombreux bénévoles. Une journée remplie de joie, de rires et de souvenirs précieux, que chacun pourra garder en mémoire jusqu'à la prochaine édition !



## SOLIDARITÉS

### « ATELIERS COULEURS » À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LE VERGER : UN MOMENT DE PARTAGE ET DE DOUCEUR CRÉATIVE



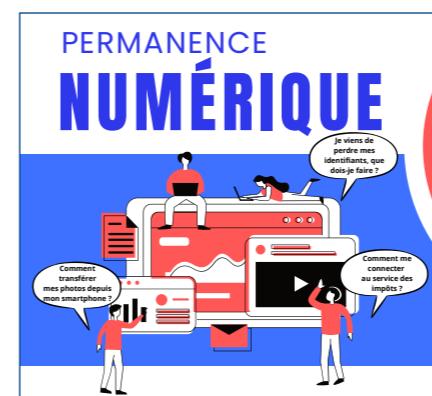
Au Verger, l'association Médiarts a offert un véritable cocon de créativité et de couleurs. Les Ateliers Couleurs ont permis aux résidents de s'évader, de s'exprimer librement et surtout de partager des instants chaleureux autour de la création artistique.

## SOLIDARITÉS

### PERMANENCES NUMÉRIQUES GRATUITES À CORENC

Dans la continuité des ateliers numériques déjà proposés, et en complément de l'action du CCAS de Corenc qui accompagne les habitants dans le cadre du label « Aidants Connect », nous sommes heureux d'annoncer la mise en place de permanences numériques gratuites et sans rendez-vous.

Ces permanences s'adressent particulièrement aux Corençais isolés, qui ne peuvent bénéficier d'un soutien numérique familial ou amical. En partenariat avec l'association l'Âge d'Or, ces sessions auront lieu en mairie et aux dates suivantes ci-après.



Les permanences se tiendront un jeudi par mois de **14h00 à 17h00** et offriront un espace d'accueil convivial, où chacun pourra poser ses questions et recevoir des conseils pratiques sur l'utilisation des outils numériques. Il est important de préciser que le médiateur numérique ne sera pas là pour effectuer les démarches à la place des participants, telles que la constitution de dossier pour une première demande de retraite, une demande de naturalisation, ou une déclaration d'impôt. Son rôle est d'accompagner et de guider les usagers dans leurs démarches, en leur fournit les outils et les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent les réaliser eux-mêmes.

Nous encourageons tous les Corençais concernés à profiter de cette initiative, qui vise à réduire l'isolement et favoriser l'inclusion numérique au sein de notre commune.

Accompagnés avec douceur par Frédérique Ryboloviez, médiatrice culturelle, les participants ont exploré la couleur à travers des gestes simples, accessibles et libérateurs. Inspirés et guidés, les résidents ont pu toucher, mélanger, étaler, et laisser apparaître des formes et des émotions sans pression ni attente. Ces ateliers sont bien plus qu'un moment de peinture : ils renforcent le lien social, invitent à la rencontre, et stimulent l'autonomie grâce à des gestes adaptés à chacun. On s'observe, on échange, on rit, on se découvre... et peu à peu, la couleur devient un prétexte pour se reconnecter à soi et aux autres. Les « Ateliers Couleurs », c'est finalement une parenthèse agréable où la créativité rassemble et illumine la résidence.

- 22 janvier 2026
- 26 février 2026
- 26 mars 2026
- 23 avril 2026
- 28 mai 2026
- 25 juin 2026
- 24 septembre 2026
- 22 octobre 2026
- 26 novembre 2026
- 10 décembre 2026



## DOSSIER

# BILAN ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL ET PLAN CLIMAT AIR ENERGIE 2021-2025 : LES EFFORTS COLLECTIFS PORTENT LEURS FRUITS !

Depuis plusieurs années, Corenc s'engage résolument dans la transition énergétique. Face aux défis environnementaux et à la hausse du coût de l'énergie, la commune mène une politique ambitieuse visant à réduire la consommation énergétique du territoire tout en développant l'utilisation des sources renouvelables.

Cet engagement s'inscrit dans une dynamique de développement durable et dans la charte du Plan Climat Air Énergie métropolitain (PCAEM) établi avec Grenoble-Alpes Métropole. Le 18 décembre 2025, les élus et agents du groupe de travail dédié au développement durable se sont rendus au Forum du Plan Climat métropolitain pour présenter les réalisations phares et les actions communales en matière de transition énergétique sur la période 2021-2025.

## La municipalité articule son action selon deux grands principes :

- La continuité de la baisse de consommation énergétique.
- Le déploiement des équipements moins énergivores et durables dans le cadre d'actions phares du PCAEM.

## Un engagement qui se poursuit dans un contexte énergétique général en forte tension

La commune est accompagnée chaque année par l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Grande Région grenobloise) pour réaliser son bilan énergétique annuel. Ce bilan a fait l'objet d'une présentation officielle lors de la séance du Conseil municipal du mercredi 10 décembre 2025.



La baisse des consommations se poursuit en 2024 sur l'ensemble des énergies. Ces efforts d'économie d'énergie ont permis d'atténuer la hausse de la dépense liée à l'augmentation des prix de l'énergie.

Source : ALEC

Le contexte actuel reste globalement très difficile. Ainsi, les enjeux communaux se concentrent principalement sur : (1) la baisse de la consommation énergétique avec l'utilisation des énergies renouvelables, (2) et l'adaptation au réchauffement climatique via le confort d'été dans les bâtiments et (3) la végétalisation et la désimperméabilisation des sols.

La hausse du coût de l'énergie s'est poursuivie en 2024, en particulier pour l'électricité. Si le prix du gaz a doublé entre 2019-2021 et 2023-2024, on observe toutefois une relative stabilité des prix des carburants.

De 2019 à 2024, la commune a ainsi évité une dépense supplémentaire cumulée de 337k€ dont 132k€ en 2024. La suppression de cette dépense résulte des investissements réalisés dans les actions de performance et de sobriété énergétiques. **L'excédent de fonctionnement a été, entre autres, fléché dans le budget d'investissement dans la réfection des menuiseries du bâtiment de la mairie.** Ainsi des économies ont pu être générées sur des bâtiments publics.

## Des actions phares, menées dans le cadre du PCAEM (Plan Climat Air Énergie Métropolitain)

Ces actions sont inscrites dans la charte PCAEM suivie par la commune. Elles s'articulent sur les grands enjeux suivants en 2025 :

## La diminution de la consommation des énergies fossiles :

- Par la réduction de la flotte automobile des services techniques et remplacement du matériel thermique par de l'électrique.
- Par l'installation photovoltaïque en autoconsommation collective, avec une couverture des besoins des deux bâtiments d'implantation et distribution du surplus vers d'autres bâtiments communaux énergivores (cf. p.8).

## La baisse de l'empreinte carbone :

- Par l'amélioration du recyclage des consommables des imprimantes, du matériel informatique.
- Par la rénovation pour le réemploi des bancs d'école lors de la journée citoyenne.
- Par le remplacement LED de l'éclairage des courts de tennis.
- Par l'achat et la réhabilitation d'un local pour faire revivre le café de la place, etc...

## Confort d'été :

- Par la mise en place de dréstratificateurs d'air dans deux classes test.
- Par l'installation de film anti UV dans quatre classes pour lesquelles un besoin avait été identifié.

## Réaménagement de la Place Charles-de-Gaulle :

- Par la désimperméabilisation et la végétalisation de la place (580 m<sup>2</sup> d'espaces verts), plantation d'arbres

.../...

## TÉMOIGNAGE

« À Corenc, même si notre territoire est de taille modeste, la municipalité se mobilise pour relever, à son échelle, les défis de la transition énergétique et du développement durable. Avec ses ressources humaines et techniques limitées, il n'est pas toujours aisés de faire des choix et avoir une vision claire face à la complexité du contexte énergétique et économique. Pour ce faire, l'équipe municipale est accompagnée depuis plusieurs années par l'ALEC.

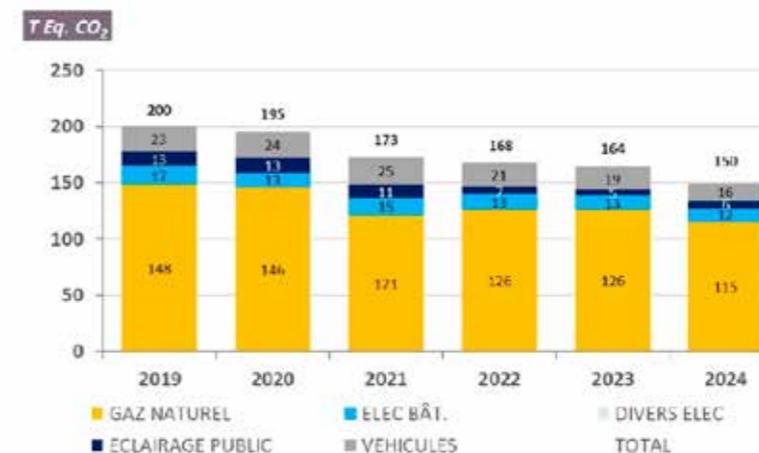
En s'appuyant sur son expertise technique, les élus et agents prennent des décisions basées sur une démarche rigoureuse et scientifique. Ainsi, nos projets municipaux de développement ne naissent pas du hasard : ils reposent sur des analyses solides et éprouvées, au service d'un avenir plus durable pour Corenc. »

Sandrine GILI

Adjointe au maire déléguée à la vie associative, aux commerces, à l'artisanat et aux sports.

Membre du Comité de Pilotage dédié au développement durable.

## Evolution des émissions de Gaz à effet de serre du patrimoine



La baisse des émissions au niveau communal se poursuit, portée par la baisse des consommations de gaz naturel qui représentent 2/3 de la baisse des émissions annuelles : 33 tonnes sur les 50 tonnes de baisse.

Source : ALEC



## DOSSIER

.../... aux essences et hauteurs variées, implantation de bancs et jeux en bois. Une vigilance a été portée sur la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur et la gestion des eaux pluviales, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole.

### Écomobilité (suite du dispositif Moby) :

- Par la sécurisation et le réaménagement des cheminements piétons et cyclables.

- Par la création d'un flyer « écomobilité et vivre-ensemble » co-réalisé par les élèves de l'école élémentaire Montfleury, les parents délégués du comité d'écomobilité scolaire et la municipalité, et distribué par les parents délégués, le maire et deux adjoints.

### La rénovation thermique, un levier essentiel :

Elle passe par une utilisation plus sobre et efficace de l'énergie. C'est pourquoi

### FOCUS

## UN EXEMPLE CONCRET : L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



Deux bâtiments communaux sont désormais équipés de centrales photovoltaïques :

- **L'école maternelle Montfleury**
- **La salle municipale Fernand-Boucher**

Le choix de la municipalité s'est porté sur ces deux toitures car elles ont été rénovées et leur surface, ainsi que l'exposition solaire, sont optimales. Depuis la mise en service des centrales photovoltaïques (en octobre 2024) leurs surfaces et puissances s'élèvent respectivement à :

- **École maternelle Montfleury : 145 m<sup>2</sup> et 28,5 kWc.**
- **Salle Fernand-Boucher : 101 m<sup>2</sup> et 23 kWc.**

L'électricité verte, produite par ces centrales, peut être utilisée de trois façons différentes qui sont interdépendantes.

- Elle peut être utilisée par le bâtiment « producteur » en fonction de ses besoins. Il s'agit de **l'autoproduction individuelle**.



■ Le surplus produit est utilisé par un bâtiment « consommateur » toujours en fonction de ses besoins. Il s'agit de **l'autoproduction collective**.

■ Après ces deux étapes, le restant produit sera vendu au réseau EDF Obligation d'Achat.

L'autoproduction collective est permise entre des bâtiments se situant dans un rayon inférieur 2 km « à vol d'oiseau ». Dans le cas de la commune, le bâtiment « consommateur » est le multi-accueil (crèche municipale). En effet, il s'agit du bâtiment communal consommant le plus d'électricité, notamment l'été lorsque les centrales photovoltaïques produisent à plein régime.

En identifiant la couverture des besoins des bâtiments et en redistribuant le surplus vers d'autres bâtiments énergivores de la commune, **ce projet d'installation est donc vertueux pour l'environnement** et également d'un point de vue économique pour limiter les dépenses énergétiques.

- Le surplus produit est utilisé par un bâtiment « consommateur » toujours en fonction de ses besoins. Il s'agit de **l'autoproduction collective**.

- Après ces deux étapes, le restant produit sera vendu au réseau EDF Obligation d'Achat.

L'autoproduction collective est permise entre des bâtiments se situant dans un rayon inférieur 2 km « à vol d'oiseau ». Dans le cas de la commune, le bâtiment « consommateur » est le multi-accueil (crèche municipale). En effet, il s'agit du bâtiment communal consommant le plus d'électricité, notamment l'été lorsque les centrales photovoltaïques produisent à plein régime.

### Une vision partagée et participative, dans une logique de vivre-ensemble :

Au-delà des actions techniques, la réussite de la transition énergétique repose sur la mobilisation de tous. La commune favorise une approche participative et vectrice du vivre-ensemble : par l'organisation d'ateliers citoyens, défis énergie, de campagnes de sensibilisation dans les écoles... Ces initiatives contribuent à renforcer la conscience écologique collective et à créer un véritable élan local en faveur d'un mode de vie plus durable.

En témoigne par exemple le remplacement des illuminations de Noël par des équipements recyclés et à faible consommation : une manière de rendre aussi la sobriété énergétique « festive » sans oublier la continuité des traditions et de la convivialité (cf. photo en page de couverture).

Corenc a lancé un vaste programme de rénovation thermique de ses bâtiments publics. Isolation renforcée, modernisation des systèmes de chauffage, pilotage intelligent des consommations : chaque intervention permet de réduire significativement les consommations énergétiques et d'améliorer le confort des usagers.

La municipalité encourage également les habitants à entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans leurs logements. Des ateliers d'information, en partenariat avec l'ALEC et Grenoble-Alpes Métropole, sont proposés pour orienter les Corençais selon leurs projets et leurs ressources. Au premier trimestre 2026, deux ateliers organisés en partenariat avec l'ALEC et Grenoble-Alpes Métropole seront ainsi proposés aux Corençais : **un atelier consacré au chauffage au bois** et à la qualité de l'air dans les logements de particuliers (séances les 25 février et 18 mars de 18h à 19h30 en mairie) et un **atelier dédié à l'économie d'énergie** (mercredi 25 février de 18h à 20h en mairie, : information à venir dans le Corenc Magazine de février.).

### Une vision partagée et participative, dans une logique de vivre-ensemble :

Au-delà des actions techniques, la réussite de la transition énergétique repose sur la mobilisation de tous. La commune favorise une approche participative et vectrice du vivre-ensemble : par l'organisation d'ateliers citoyens, défis énergie, de campagnes de sensibilisation dans les écoles... Ces initiatives contribuent à renforcer la conscience écologique collective et à créer un véritable élan local en faveur d'un mode de vie plus durable. En témoigne par exemple le remplacement des illuminations de Noël par des équipements recyclés et à faible consommation : une manière de rendre aussi la sobriété énergétique « festive » sans oublier la continuité des traditions et de la convivialité (cf. photo en page de couverture).

Téléchargez le bilan énergétique communal 2024 présenté par l'ALEC lors du Conseil municipal du 10 décembre 2025.

### Chiffres-clés 2021-2025



- Deux cours d'écoles, un plateau sportif et une place désimperméabilisés et végétalisés.
- - 37% de déchets issus des bâtiments communaux (entre 2022 et 2024) - 31% d'ordures ménagères ; - 45% de déchets recyclables.
- 729 points lumineux (entièreté du parc d'éclairage public) soumis à l'**extinction nocturne** et/ou abaissement de puissance.
- **Patrimoine communal :**
  - 31% de consommation d'énergie ; - 25% d'émissions de gaz à effet de serre depuis 2019.
- **100% des marchés publics** de la commune incluent un critère ou une clause environnementale.

Catégorie	Pourcentage
Non lancée	1%
À l'étude	3%
En cours	13%
Réalisée (action récurrente)	81%
Terminée (action ponctuelle)	3%

96% du plan d'actions de la commune inscrit dans la charte PCAEM est réalisé et/ou en cours de réalisation.

Source : Grenoble Alpes Métropole

### ASSOCIATION - LES AMIS DE CORENC

#### « DEVINE QUI VIENT DÎNER ? » CHEZ VOUS PEUT-ÊTRE ?

Inscrivez-vous vite ! La 10<sup>e</sup> édition de ce dîner surprise, le samedi 24 janvier 2026, est organisée par « Les Amis de Corenc » : c'est une soirée magique où vous serez à la fois hôte et convive.

Vous recevez votre mission culinaire quelques jours avant la date du dîner : préparer un apéritif, une entrée, un plat ou un dessert pour 8 personnes. La veille, vous recevezrez votre première destination, chez vous si vous êtes hôte pour l'apéritif, ailleurs si vous avez une autre mission culinaire. Vous vous laisserez ensuite guider au fil de la soirée et changer de maison/appartement et de convives toutes les heures. Le dessert et le café seront pris en commun dans les salons de la mairie de Corenc. L'objectif de la soirée est la convivialité, il n'est donc pas nécessaire d'être un cordon bleu en cuisine ! Cette soirée est sans enfants, vous pouvez vous inscrire seul ou en binôme (amis, collègues, couple, cousins, colocataires ...). Les binômes ne seront pas séparés pendant la soirée.

Comment s'inscrire ? Envoyez un mail à [mo.gauchet@gmail.com](mailto:mo.gauchet@gmail.com) avec noms des participants, adresse et numéro de portable.

L'organisation de la soirée étant assez complexe, votre inscription est ferme et est à faire avant le samedi 17 janvier.

### ASSOCIATION - TENNIS CLUB DE CORENC

#### DES NOUVELLES DU TENNIS CLUB DE CORENC

L'assemblée générale du club, le 13 novembre 2025, en présence de Monsieur le Maire et de Mme Sandrine Gili, adjointe déléguée à la vie associative, aux commerces, à l'artisanat et aux sports, a été l'occasion de présenter les progrès du club : 200 adhérents prévus en fin de saison.

Une équipe éducative performante : cours adultes, enfants et périscolaires tout au long de l'année ainsi que des stages de padel. À noter l'acquisition d'un minibus pour transporter les élèves grâce à l'aide de la Région. Le revêtement du cours de padel a été remis à neuf. Le court synthétique a été nettoyé et resablé. Nous tenons à remercier chaleureusement M. Braillon qui nous a prêté le gymnase du Rondeau-Montfleury afin que notre équipe 1 gagne la demi-finale du championnat par équipe de la ligue.

Des tournois et rencontres sont programmés au printemps. Nous vous souhaitons une belle année au Tennis, au padel ou sur notre belle terrasse du court n°1.

8 | JANVIER2026

9



LE COIN DE L'ORTHO

## LES ABRÉVIATIONS

Est-ce le besoin d'aller toujours plus vite ? Beaucoup de mots sont raccourcis, dont voici quatre exemples :

- **Apocope** : suppression de la fin d'un mot : auto, ado, télé, accu, bac... et même double apocope pour ciné, apocope de cinéma, lui-même apocope de cinématographe.
- **Aphérèse** : suppression du début d'un mot : bus, car, steak, ricain...
- **Sigle** : mot composé des initiales de plusieurs mots désignant un organisme : SNCF, RATP, ULM, DEUG, BTP...
- **Acronyme** : sigle devenu un nom ordinaire : ovni, sida, covid...



CLUB ARC-EN-CIEL

## PROGRAMME DU CLUB EN JANVIER

SALLE LA GRANGE

- Jeudi 8 janvier  
Club : 13h30 à 17h00
- Jeudi 15 janvier  
Assemblée générale et galette des rois : 13h30 - 17h00
- Jeudi 22 janvier  
Club : de 13h30 à 17h00.
- Jeudi 29 janvier  
Club : de 13h30 à 17h00.
- Samedi 24 janvier  
Loto du Club - 14h00-17h00 en Salle Fernand-Boucher  
Bonne année !

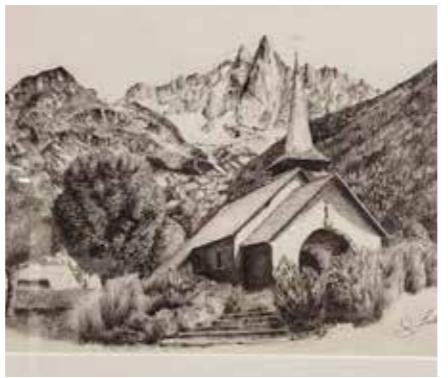
Plus de renseignements :  
Présidente - Brigitte Quaix  
Tél. 06 31 14 26 10  
Vice-présidente  
Annick Thomasset.

ASSOCIATION - CULTURE ET PATRIMOINE

## EXPOSITIONS 2026 CALENDRIER ET EXPOSITION COLLECTIVE DU 22 AU 31 JANVIER 2026

Vernissage le jeudi 22 janvier à 18h30 dans les salons de la mairie.  
Apéritif offert par la municipalité. Permanences les samedis 24 et 31 janvier 2026.

L'Association Culture et Patrimoine de Corenc est heureuse de démarrer son calendrier d'expositions 2026 par une exposition collective d'artistes locaux, amateurs et autres. Cette exposition fait suite à un appel à candidature cet automne. Elle nous permettra d'apprécier la diversité et la richesse créative de nos concitoyens : peintures, dessins, aquarelles, patchwork. Venez nombreux les encourager dans le cadre magnifique des salons de la mairie de Corenc.



### Programme d'exposition 2026

- Du 22 au 31 janvier : exposition collective, amateurs et autres.
- Du 25 février au 14 mars : Marie-Claire Moudru, aquarelles.
- Du 26 mars au 14 avril : Yves d'Anglefort, Art Brut.
- Du 28 mai au 20 juin : Liliane Camier, dessins et peintures.
- Septembre : Thierry Lathoud, photographies.
- Du 1 au 24 octobre : Marlou Bleu, fresques acryliques.
- Du 19 novembre au 19 décembre : Elisabeth Roux, peintures à l'huile.



ASSOCIATION - BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

## NUIT DE LA LECTURE, RÊVES DE LUNE

Le samedi 17 janvier, de 10h à 19h, à la salle Fernand-Boucher, la Bibliothèque Pour Tous de Corenc participe à la Nuit de la Lecture et invite petits et grands à embarquer pour un voyage extraordinaire vers la Lune.



Tout au long de la journée, lectures, projections et ateliers créatifs vous plongeront dans la grande aventure de sa conquête. Du Voyage dans la Lune de Georges Méliès aux premiers pas de Neil Armstrong, de l'obus imaginé par Jules Verne à la fusée de Tintin, la Lune traverse les siècles et les imaginaires. Source inépuisable de rêverie et d'inspiration, elle fascine tout autant les scientifiques, les poètes, les auteurs et les artistes. Une journée pour lire, rêver, créer, explorer... et marcher sur la Lune (oui, oui !), ensemble.

Entrée libre et gratuite, tout public.  
Programme complet à venir sur :  
[www.facebook.com/BibliothequeCorenc](http://www.facebook.com/BibliothequeCorenc)

TRIBUNES

## GROUPE CORENC ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE) UNE BELLE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS !

Chères Corençaises, chers Corençais,

Nous avons le plaisir de vous annoncer quelques bonnes nouvelles pour ce début d'année !

Grâce à nos efforts collectifs, sur les cinq dernières années, la commune a baissé sa consommation énergétique de 31% !

Ce chiffre est donné par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la région grenobloise (ALEC). En poursuivant notre travail sur les bâtiments municipaux, nous pouvons encore amplifier cela.

Autre bonne nouvelle : la commune vient d'acheter, fin décembre, les locaux de la supérette et de l'ancien bureau de tabac de Montfleury : nous pouvons ainsi maîtriser quels commerces nous voulons à Corenc.

Pour rappel, la commune est maintenant propriétaire des murs de la supérette du Village ainsi que du Café de la Place qui devrait ouvrir fin février. Aidons ces nouveaux commerçants, comme ceux déjà en place à Corenc qui méritent notre soutien.

Encore une bonne nouvelle : la municipalité a acquis fin décembre un terrain chemin des Pierres, au Village. C'est la garantie (à la différence de notre opposition municipale, qui veut densifier) qu'il n'y aura pas de projet de la part d'un promoteur : nous embellirons cet endroit dans le respect du hameau.

Enfin, malgré ces investissements, et grâce à notre note de 100/100 par la DGFIP du fait de notre bonne gestion, aucune augmentation d'impôts n'est prévue pour 2026, comme d'ailleurs depuis le début du mandat !

Notre équipe de la majorité municipale est fière de travailler pour le bien commun et vous adresse de très bons vœux, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans la souffrance.

Bonne année 2026 !



Les élus du groupe Corenc Ensemble  
Contacter sur Facebook : [www.facebook.com/corenc.ensemble](https://www.facebook.com/corenc.ensemble)  
Et par courriel : [corencensemble@gmail.com](mailto:corencensemble@gmail.com)

## GROUPE CORENC AUTREMENT

### IMAGINONS... UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Imaginons une ou un jeune corençais assistant pour la première fois à un conseil municipal. Qu'aurait-il vu ce 10 décembre dans les salons de l'Hôtel de Ville ?

Ce 10 décembre, les vrais sujets municipaux ont été éludés. POURQUOI, quand la commune manque de logements sociaux, le maire refuse que le terrain de 500 m<sup>2</sup>, nouvellement acquis pour 165 000 € à l'angle des chemins Freyne et des Pierres au Village, ait un usage d'habitation et de services techniques ? Que deviendront les 7 appartements, vidés de leur locataire, des écoles élémentaires du village et de Montfleury ? Quand le bâtiment municipal dit des ex-mouflets, av. de la Paix, retrouvera-t-il des locataires ?

POURQUOI le terrain de 500 m<sup>2</sup> acquis en février 2022 pour 195 200 €, sous l'allée de la piscine, est toujours sans emploi connu ? Que va devenir l'opération d'au moins 15 logements sociaux prévue dans le contrat de mixité sociale 2023-2025 de Corenc sur le secteur dit de l'ex-piscine ?

COMMENT la commune va-t-elle supporter la disparition, désormais actée, des 81 logements sociaux de la résidence étudiante du Rondeau Boisfleury, quand il manque déjà 109 logements sociaux pour satisfaire le taux SRU de 20 % et 197 pour arriver à 25 % ? Pourquoi les études urbaines de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, de 2020 et 2021, portant sur l'évolution de plusieurs secteurs du territoire communal, dont le site du Rondeau, sont-elles restées confidentielles ?

POURQUOI le maire émet-il des votes diamétralement opposés - NON, lors du conseil métropolitain du 7 novembre dernier et OUI, lors du conseil municipal du 10 décembre, sur la Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux (2026-2031) ? La majorité paraît s'arranger de cette opacité et de ces contradictions. Ce n'est pas le cas de nos concitoyens.

Vous souhaitez nous contacter  
Écrivez-nous à [corencautrement@laposte.net](mailto:corencautrement@laposte.net)



## INAUGURATION DE LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE RÉAMÉNAGÉE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE À CORENC

La place Charles-de-Gaulle à Corenc Montfleury, fraîchement réaménagée, a été inaugurée par Monsieur le Maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin, et les élus de la majorité, en présence des invités officiels (photo ci-contre) et de toutes les personnes venues assister à l'événement. Après avoir écouté les chants de la chorale Pas\*Sages, les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un vin chaud offert par la mairie.



Le parti pris de cette place repensée était la végétalisation et la désimperméabilisation des sols, ainsi que d'offrir plus de convivialité pour en faire un lieu de rencontre pour tous les âges.



De gauche à droite : **M. Sylvain Laval**, Vice-Président, chargé l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces ; **M. Christophe Ferrari**, Président de Grenoble-Alpes Métropole ; **M. Lionel Moreau**, adjoint au maire délégué aux travaux, **M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN**, maire de Corenc, **Mme Camille GAILLARD-MINIER**, députée de la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Isère, **Mme Barbara SCHUMAN**, Conseillère déléguée au commerce, à l'artisanat et la logistique urbaine, **M. Franck BENHAMOU**, conseiller départemental de l'Isère.

### ANIMATION DE NOËL

En soutien à l'économie locale et pour valoriser la place, la municipalité a organisé le même jour, une animation de Noël. Cet événement, qui a rencontré un vif succès, a permis à des artisans locaux de proposer leurs produits sur une dizaine de stands installés autour de la place (bijoux, poteries, maroquinerie, biscuits...).

Petits et grands ont pu découvrir le manège en bois « Croque Noisette » et toutes les générations ont pu apprécier une balade bucolique en calèche, aux côtés...du Père Noël !

Un stand de restauration était également tenu par l'Association des Parents de Montfleury (APM). Les bénéfices des ventes seront reversés aux écoles publiques de Montfleury.



*Le manège « Croque Noisette » à propulsion mécanique et accompagné en musique.*



*Une visite très attendue.*



*Balade en calèche autour de la place et distribution de papillotes et de clémentines.*



*La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants et des organisateurs de cet événement témoignant du vivre-ensemble et de l'esprit des fêtes à Corenc !*

